

Soutien à l'initiative populaire pour un congé familial : Les familles ont besoin de temps et de soutien

Le congé familial représente un soutien réel pour la famille, indispensable durant les premières semaines après la naissance d'un enfant, souvent difficiles à vivre (récupération de l'accouchement, manque de sommeil, fatigue accumulée, allaitement le cas échéant, soucis pour la santé du nouveau-né, etc.). Si la famille a déjà d'autres enfants, le besoin se fait encore plus ressentir. Les deux parents ont besoin de pouvoir s'absenter de leur travail durant plusieurs semaines pour démarrer une vie familiale sereinement, tout en étant payés.

Les trente dernières années ont été marquées par une augmentation de l'activité professionnelle des deux parents, en particulier par celle des mères, dont la majorité travaille. Nos institutions n'ont pas été suivies cette évolution. Il n'est pas normal que ce besoin en temps familial ne soit comblé que par les femmes, car actuellement plus de la moitié des mères (54%) n'ont pas repris leur travail 20 semaines après la naissance de leur enfant.

La parentalité est une responsabilité partagée. Mais la réglementation actuelle n'en tient pas compte, elle attribue unilatéralement les rôles et exploite des stéréotypes : la mère à la maison avec l'enfant et un emploi à temps réduit, le père au bureau ou à l'atelier à plein temps – des rôles que nous continuons à reproduire avec la législation actuelle de 14 semaines de congé maternité et 2 semaines de congé pour le deuxième parent. Ce faisant, nous pénalisons les femmes sur le marché du travail, car elles assument à elles seules le risque de perte de revenu lié à la parentalité. Elles sont ainsi désavantagées au niveau de l'embauche et de la progression de carrière. Mais ce système pénalise également les hommes dans leur rôle auprès de leurs enfants, car il cantonne les pères au rôle classique de principal revenu. En plus de soutenir les familles, le congé familial s'attaque aussi à l'inégalité des chances des deux parents sur le marché du travail et encourage au maximum la participation des deux parents au marché du travail.

La Suisse a besoin d'un nouvel ouvrage générationnel porteur et capable de propulser notre société vers l'avenir car notre pays veut des enfants. Nous devons investir dans la conciliation entre famille et travail. Les deux parents doivent pouvoir être présents pour leurs enfants sans perdre leurs revenus et leur retraite et sans risquer leur santé ou de perdre leur d'emploi. Chaque franc que nous investissons ici rapporte plusieurs fois à notre société et à notre économie : pour le prix de deux cafés par mois (CHF 7.50) pour l'employeur et l'employé·e, nous allégeons la charge des familles, soutenons les enfants et facilitons le maintien de l'activité professionnelle des parents.

Travail.Suisse demande :

- Un congé familial égalitaire, non transmissible et conçu pour être pris de manière alternée par chacun des parents.
- Un congé familial qui ne nuise pas à la protection de la maternité et fasse gagner les femmes du temps supplémentaire après le congé maternité.
- Un congé familial qui permette aux bas revenus un remplacement du salaire jusqu'à 100% pour permettre à tous les parents d'en bénéficier, indépendamment de leurs moyens financiers.

L'initiative populaire pour un congé familial de deux fois 18 semaines remplit toutes les conditions. Travail.Suisse s'engage en faveur du congé familial de 2 x 18 semaines en faisant partie du comité d'initiative, en récoltant sa part des signatures et en apportant une partie du financement requis.